



Les étables bas-rhinoises se libèrent de leurs entraves

Résultats des enquêtes «Bâtiments d'Élevage» 2001 à 2008*

- Entre 2001 et 2008, la ferme Bas-Rhin voit ses effectifs globaux de bovins diminuer (-5%) malgré l'augmentation du cheptel allaitant (+9%).
- Sur la même période, les éleveurs sont de moins en moins nombreux (-29%), de plus en plus âgés et s'occupent de troupeaux toujours plus grands (+35% en moyenne).
- En même temps, le nombre de bâtiments d'élevage par exploitation progresse et les modes de stabulation changent. L'étable entravée diminue dans les élevages : fortement en bâtiments « vaches laitières » et « animaux en engraissement », plus modérément en bâtiments « vaches allaitantes ».
- Les capacités de stockage des fosses à effluents liquides augmentent de 85%. Les surfaces moyennes de stockage des effluents solides restent stables.
- Une configuration exceptionnelle : les élevages en « 0 pâture » représentent près de 30% des élevages dans le Bas-Rhin pour 2% en moyenne française.

2001-2008 : effectifs bovins en régression en Alsace sauf ceux des vaches allaitantes

En 2008, l'enquête « bâtiments d'élevage » s'effectue dans un climat plutôt morose dans le Bas-Rhin. Entre 2001 et 2008, le cheptel bovin a diminué de 5% lié à une régression du cheptel laitier non compensée par l'augmentation du cheptel allaitant.

Seuls les effectifs totaux de bovins de la petite région agricole (PRA) de la Montagne vosgienne augmentent entre 2001 et 2008. Dans cette zone, les effectifs en vaches allaitantes dépassent ceux des laitières. Dans la PRA du Plateau lorrain nord, les effectifs bovins diminuent légèrement grâce au fort développement de l'élevage allaitant qui compense en grande partie les pertes

de l'effectif laitier. En Plaine du Rhin, les effectifs de vaches laitières subissent une véritable saignée avec -17%. Les cheptels laitiers du Ried et de la Région sous-vosgienne suivent la même

tendance. Depuis la crise du lait de 2008, le prix de la viande bovine est resté peu attractif. Ainsi, la diminution du cheptel bovin risque de se poursuivre.

Petites régions agricoles	Effectifs au 1 ^{er} novembre 2001 (nombre de têtes)			Effectifs au 1 ^{er} novembre 2008 (nombre de têtes)			Évolution 2001/2008		
	vaches laitières	vaches allaitantes	total bovins	vaches laitières	vaches allaitantes	total bovins	vaches laitières	vaches allaitantes	total bovins
Plaine du Rhin	8 045	2 428	28 622	6 646	2 575	26 224	-17%	6%	-8%
Ried	2 989	608	11 289	2 638	635	10 554	-12%	4%	-7%
Région sous-Vosgienne	13 354	4 087	43 140	11 787	4 160	40 241	-12%	-2%	-7%
Plateau Lorrain Nord	1 573	1 553	7 945	1 395	1 824	7 874	-11%	17%	-1%
Montagne Vosgienne	5 671	3 652	24 125	4 966	4 280	24 353	-12%	17%	1%
Total Bas-Rhin	31 632	12 328	115 121	27 432	13 474	109 246	-13%	9%	-5%

Source : établissement départemental de l'élevage, Bas-Rhin, 2001, 2008

Des éleveurs vieillissant et moins nombreux, des troupeaux plus grands

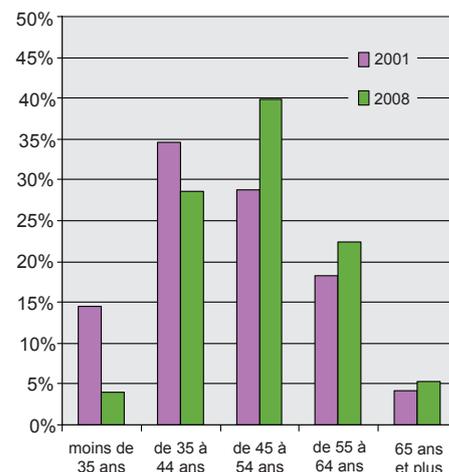
Les éleveurs vieillissent et dans le même temps leur cheptel moyen augmente. Ainsi le chef d'exploitation âgé en moyenne de 47 ans en 2001 s'occupait de 51 bovins ; en 2008 l'éleveur de 49 ans de moyenne d'âge gère 69 bovins. La part des éleveurs de moins de 35 ans a considérablement chuté. En 2001, elle était de 15%; en 2008, de 4%. A l'avenir, le nombre d'éleveurs devrait continuer de baisser.

Le nombre de cheptels enregistrés auprès de l'établissement départemental d'élevage correspond à celui du nombre d'exploitations d'élevage bovin. Entre 2001 et 2008 cet effectif se contracte. Il baisse fortement pour les vaches laitières, plus modérément pour les allaitantes. Les troupeaux de vaches allaitantes restent, en moyenne, beaucoup plus petits que ceux de vaches laitières.

Année d'enquête	Nombre de cheptels et taille moyenne des cheptels dans le Bas-Rhin en 2001 et 2008					
	nombre de cheptels			nombre d'animaux par cheptel		
	vaches laitières	vaches allaitantes	total bovins	vaches laitières	vaches allaitantes	total bovins
2001	1 359	1 090	2 243	23	11	51
2008	843	901	1 583	33	15	69
Évolution 2001-2008	-38%	-17%	-29%	43%	36%	35%

Source : établissement départemental de l'élevage, Bas-Rhin, 2001, 2008

Les Chefs d'Exploitations par classe d'âge en 2001 et 2008



Source : enquêtes bâtiments d'élevage 2001, 2008

Des animaux et des Bâtiments

Un nombre de bâtiments qui progresse : +20% entre 2001 et 2008

Les enquêtes bâtiments d'élevage portent sur les bâtiments d'élevage à proprement parler mais aussi sur les équipements annexes : fosses, silos, réunis sur un site d'exploitation. Le site doit comprendre au minimum un bâtiment d'élevage qui à l'extrême peut être une parcelle si les animaux sont en plein air l'hiver. Le nombre de sites progresse mais peu : +10% en 7 ans. Selon les experts en élevage, la multiplication des sites n'est pas une tendance de fond. Elle peut découler d'agrandissement des exploitations pour lesquelles les bâtiments sont éloignés de plus de 500 mètres et deviennent donc des sites distincts ou de sorties d'exploitation partielles : les éleveurs cumulent temporairement deux sites.

Le nombre de bâtiments d'élevage augmente de 20%. Ce mouvement résulte d'une spécialisation des bâtiments. Les éleveurs dédient des bâtiments à des catégories d'animaux. Les autres bâtiments annexes tendent à stagner voire à diminuer.

Bâtiments d'élevage et annexes

Évolution 2001-08 des équipements par exploitation	
Nombre de sites	+10%
Nombre de bâtiments d'élevage	+20%
Nombre de fosses d'effluents liquides	0%
Nombre d'aires de stockage d'effluents solides	-20%

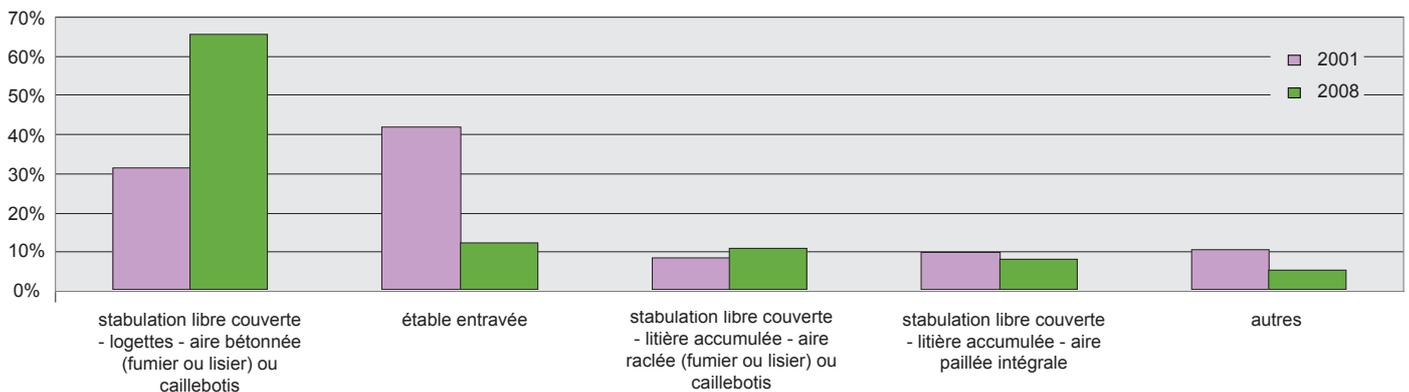
Source : enquêtes bâtiments d'élevage 2001, 2008

Unité de traitements des eaux souillées : présence marginale

L'enquête a porté sur de nouvelles installations en 2008 : les unités de traitements des eaux souillées. Ces unités sont encore peu présentes en France : 3% des exploitations françaises, aucune installation dans le Bas-Rhin. Au niveau national, le principal système utilisé (1,2%) est le traitement avec épandage qui utilise des bassins de sédimentation ou de filtre à paille. Ensuite vient le système de lagunage avec bassins successifs (0,6%) et enfin les filtres à végétaux (0,5%) où les eaux passent dans différents bassins végétalisés pour être épurées.

Bâtiments « vaches laitières » : le système logette domine

Modes de stabulation - bâtiments vaches laitières - évolution 2001-2008



Source : enquêtes bâtiments d'élevage 2001, 2008

Forte régression de l'étable entravée

L'étable entravée a connu une régression forte entre 2001 et 2008 dans les ateliers laitiers puisqu'elle a été divisée par 4. L'étable entravée devrait progressivement disparaître en système laitier. Ce type de stabulation n'apporte pas de solution sur l'aspect sanitaire où l'animal est beaucoup trop statique. Il est inopérant lorsque le troupeau augmente. Enfin et surtout, il ne permet pas de dégager des gains de productivité du travail.

La logette a le vent en poupe

Les stabulations avec logette sont les grandes gagnantes de la décennie. Elles représentent dorénavant plus des 2/3 des stabulations. Elles permettent des gains de productivité du travail essentiels pour les exploitants en permettant une forte mécanisation des tâches : affouragement, nettoyage, déplacement, traite. Les stabulations avec logette devraient continuer leur essor avec la technique de séparation de phase qui permet de recycler la partie solide du lisier en litière.

Les litières accumulées sont stables

Le mode litière accumulée reste stable avec 20% des exploitations. Ce mode de stabulation ne s'impose pas en système laitier, principalement du fait des éventuels risques sanitaires avec l'accumulation de déjections en milieu chaud qui pourraient générer des infections néfastes à la qualité du lait.

Demain les robots!

En 2008, les robots de traite représentent près de 10% des systèmes de traite des élevages laitiers du Bas-Rhin pour 2% en moyenne française. Or, dans la question des types d'installation de traite de l'enquête de 2001, la catégorie « robot de traite » n'existait même pas. Les robots étaient éventuellement compris dans la catégorie « autres ».

Les retours d'expérience de l'usage des robots constatés par les techniciens en élevage dans le Bas-Rhin sont bons. C'est une technologie mature. Si le robot reste onéreux - de l'ordre de 140 000 € pour un robot de base - et si le temps de surveillance est du même ordre que le temps de traite, la souplesse qu'il apporte dans la gestion du temps de travail plaît aux éleveurs laitiers, particulièrement aux jeunes.

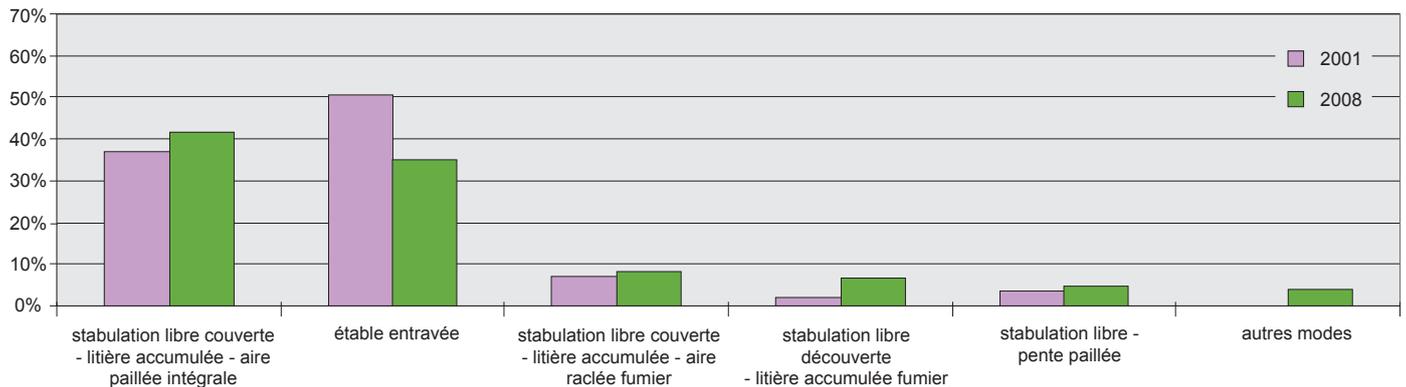
Les systèmes de traite en 2008

Type d'installation	Bas-Rhin	France
à l'étable	11,6%	19,1%
tandem	11,6%	3,0%
en épi	47,5%	61,0%
traite par derrière	19,7%	12,7%
robot de traite	9,6%	1,6%
autre (y.c. rotolactor)	0,0%	2,6%
Total	100,0%	100,0%

Source : enquêtes bâtiment d'élevage 2008

Bâtiments « vaches allaitantes » : les aires paillées progressent et s'imposent

Modes de stabulation - bâtiments vaches allaitantes - évolution 2001-2008



Source : enquêtes bâtiments d'élevage 2001, 2008

L'aire paillée intégrale domine

La stabulation libre en aire paillée intégrale était largement présente en 2001 avec 37% des modes de stabulation. Elle devient le mode dominant en 2008 : 42% des bâtiments. Contrairement au système laitier, le système allaitant est moins contraignant par rapport aux éventuelles infections résultant de la litière. Ensuite, les animaux pâturent davantage en système allaitant, il faut alors moins de paille à l'année. Le volume de paille est donc gérable pour les éleveurs de vaches allaitantes.

Enfin, la logette est moins pratique pour la vache qui doit allaiter son veau. Le système logette fonctionne lorsque la logette accueille uniquement un animal.

L'étable entravée perdue dans les exploitations ayant un petit atelier allaitant.

L'étable entravée résiste

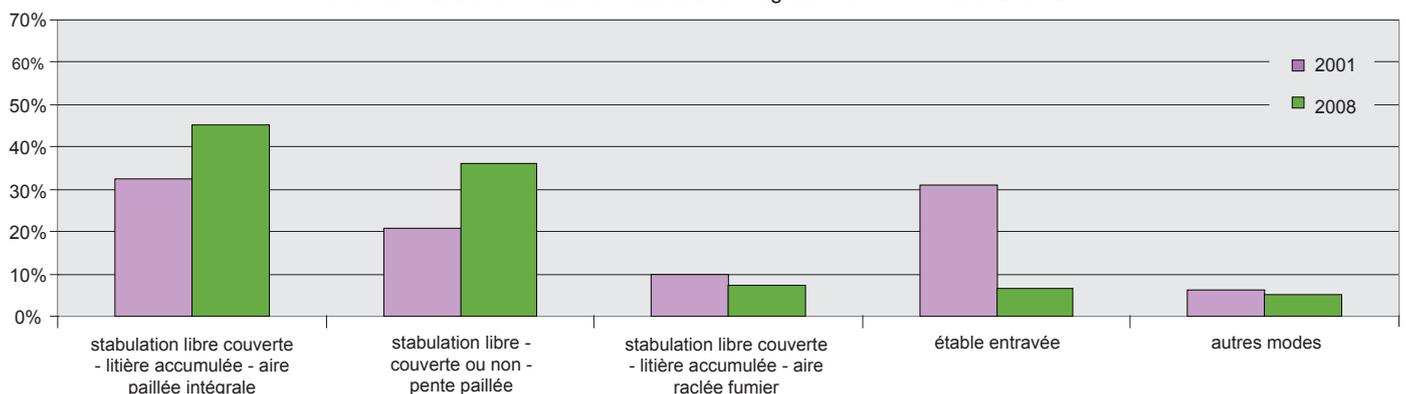
En 2001, l'étable entravée était majoritaire dans les ateliers vaches allaitantes dans le Bas-Rhin (51%). Elle régresse entre 2001 et 2008 mais représente encore 1/3 des modes de stabulation.

Petite progression des autres modes

Les modes de stabulation se diversifient en système allaitant. Les deux modes principaux, aire paillée intégrale et étable entravée ne représentent plus que 74% des modes de stabulation, contre 90% en 2001.

Bâtiments « engraissement » : la stabulation sur paille domine

Modes de stabulation - bâtiments animaux en engraissement - évolution 2001-2008



Source : enquêtes bâtiments d'élevage 2001, 2008

Forte chute de l'étable entravée

L'étable entravée représentait encore 30% des modes de stabulation en 2001 pour les bovins de 1 an et plus en engraissement. Elle chute à 6%. Ce mode n'est plus adapté aux bâtiments d'engraissement dont les animaux sortent peu. La mécanisation des tâches y est très poussée. D'autre part, les stabulations libres sont plus adaptées aux animaux d'engraissement regroupés par lots.

La pente paillée en progrès : +75%

La stabulation en « pente paillée » progresse fortement entre 2001 et 2008. Ce mode peu présent pour les vaches représente plus d'un tiers des modes en engraissement. La pente paillée avec le passage du fumier sous la barrière de cornadis permet un nettoyage externe du box. L'éleveur peut racler le fumier en toute sécurité à l'extérieur du box logeant des animaux pouvant être dangereux.

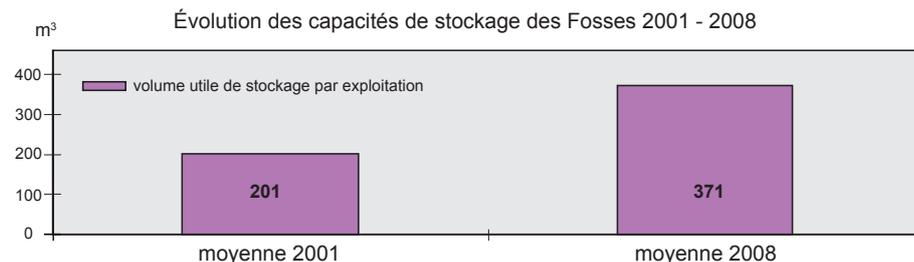
Aire paillée intégrale dominante

L'aire paillée progresse, elle représente presque la moitié des modes de stabulation en engraissement. Simplicité et fonctionnalité plaident en sa faveur. Le seul inconvénient est le volume de paille nécessaire pour ce mode de stabulation.

Gestion des effluents

Fosses à lisier : autonomie stable à 6 mois et volume en forte hausse

Le nombre moyen de fosses est resté stable. C'est le volume utile moyen par exploitation en disposant qui croît : +85%. Cette augmentation s'explique par l'accroissement des cheptels. La durée moyenne d'autonomie des fosses se maintient à 6 mois. Cette durée est largement suffisante dans le Bas-Rhin pour stocker les effluents liquides et les épandre aux périodes réglementaires.



Source : enquêtes bâtiments d'élevage 2001, 2008

Aires à fumier : superficie stable de 200 m² par exploitation

Le nombre moyen d'aires diminue de 20%. Mais la surface moyenne par exploitation en possédant augmente légèrement (+1,6%). La part des aires couvertes progresse elle aussi : elle passe de 19% à 23% du nombre total d'aires de stockage. La couverture des aires permet de stocker davantage de fumier sur une même surface en augmentant la hauteur du stockage.

En effet, le fumier couvert ne se liquéfie pas avec les précipitations et reste compact.

Les aires de stockage de fumier dépendent aussi du mode de stabulation des bâtiments d'élevage. Elles se réduisent aussi avec la disparition des étables entravées pour les vaches laitières. La plupart d'entre elles étaient sur litière et nécessitaient une aire de stockage du fumier.

	2001	2008
Superficie moyenne de stockage des effluents solides	193 m ²	196 m ²

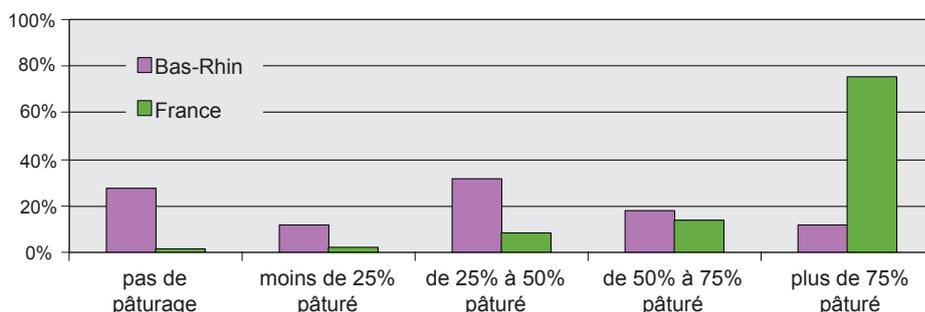
Source : enquêtes bâtiments d'élevage 2001, 2008

Le «0 pâture» : a elsassische spezialität*

*une spécialité alsacienne

Dans le Bas-Rhin, près de 30% des exploitations ne pratiquent pas la pâture alors que la moyenne française se limite à 2%. A contrario, en moyenne française, les trois-quarts des exploitations ont au moins 75% de leurs prairies qui sont pâturées pour seulement 12% dans le Bas-Rhin. Spécifique à la région, le faible pâturage fait plus que se maintenir dans le département avec des éleveurs gros producteurs de maïs, dont le maïs ensilage. Les animaux sont alimentés, surtout en élevage laitier, dans le bâtiment.

Ventilation des exploitations selon la part des pâturages sur l'ensemble de la surface en prairies



Source : enquêtes bâtiments d'élevage 2001, 2008

Méthodologie

Champs de l'enquête :

Les enquêtes « cheptel et bâtiments d'élevage » 2001 et 2008 ont été réalisées uniquement dans le département du Bas-Rhin au dernier trimestre de chaque année avec les effectifs détenus au 1er novembre de l'année. L'échantillon était de 136 exploitations enquêtées en 2001 et 113 en 2008. En 2008, seuls les éleveurs qui s'occupaient d'au moins 10 vaches laitières ou 5 vaches allaitantes ou 30 bovins au total étaient interrogés sur les bâtiments, la gestion des effluents d'élevage, les prairies. Ce seuil a été aussi appliqué pour l'enquête 2001.

Définitions :

Bâtiments d'élevage : entité physique qui permet de décrire sans ambiguïté les différents modes de stabulation des animaux.

Site : il est défini comme le lieu où se trouve un ensemble de bâtiments de l'élevage bovin de l'exploitation, distants les uns des autres de moins de 500 mètres et ayant en commun un ou plusieurs moyens de fonctionnement (compteur d'eau, silos à fourrages...).

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
 Service Régional de l'Information Statistique et Économique d'Alsace
 14 rue du Maréchal Juin - CS 31009 - 67070 STRASBOURG Cedex
 Directeur régional : Jean-François QUÉRÉ
 Tél : 03 69 32 51 47 - Fax : 03 69 32 51 45

E-mail : srise.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr

Pour en savoir plus :

Site Internet Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Site Internet DRAAF : www.draaf-alsace.agriculture.gouv.fr



Directeur de la publication : Jacques BENOIT
 Rédaction : Samuel TRIVIÈRE
 Composition : Clarisse FONTAINE

Dépôt légal : à parution - N° ISSN : 1961-0637 - Prix : 2,50 euros

© Agreste Alsace 2010